



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

 LYCEE PORTE de  
NORMANDIE

# PROCOLE SANITAIRE

## Du 25 janvier au 20 février 2021

# LYCÉES PORTE DE NORMANDIE

Le présent protocole intègre les évolutions rendues nécessaires par l'évolution de la circulation du virus constatée en octobre 2020. Il s'applique à compter du lundi 4 janvier 2021. Il repose sur les avis du HCSP en date du 7 juillet 2020 du 17 septembre 2020, en reconduisant les dispositions adoptées du 9 novembre au 18 décembre 2020.

Le principe est celui d'un accueil de tous les élèves, à tous les niveaux, dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires. La limitation du brassage entre groupes/niveaux d'élèves est désormais requise.

### Préalable

Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour le lycée. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants en cours en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.

De même, les élèves ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contacts à risque ne doivent pas se rendre dans l'établissement scolaire qu'ils tiennent informé.

Les personnels doivent s'appliquer les mêmes règles.

### Les règles de distanciation physique

La configuration des salles de classe ne permettant pas de respecter la distanciation physique d'au moins un mètre entre les élèves, elle sera maintenue autant que possible, entre les élèves de niveaux différents (2ndes, 1ères, terminales, et élèves du Lycée Professionnel).

### L'application des gestes barrières

Les gestes barrières rappelés ci-après, doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde.



◆ **Le lavage des mains** : Le lavage des mains doit être réalisé, a minima :

- à l'arrivée dans l'établissement ;
- avant et après chaque repas ;
- avant et après les récréations ;
- après être allé aux toilettes ;
- le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile

Une solution hydro alcoolique est disponible dans toutes les salles de classe.

◆ **Le port du masque** :

Le port d'un masque « grand public » est obligatoire pour les personnels et les élèves tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs.

◆ **La ventilation des classes et autres locaux** :

Les salles de classe ainsi que tous les autres locaux occupés pendant la journée sont aérés le matin avant l'arrivée des élèves, pendant les interours, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner et pendant le nettoyage des locaux.

Les professeurs participent à l'aération des salles.

### Limitation du brassage des élèves

Au regard de la taille de notre établissement et de son organisation un enseignement à distance va être partiellement mis en œuvre. La limitation du brassage des élèves va donc s'appliquer par niveau.

◆ **Lycée Général et Technologique** : Enseignement à distance par niveau et par semaine (cf tableau 1)

◆ **Lycée Professionnel** (cf tableau 2) : Chaque classe du LP est répartie dans une salle fixe à l'exception des cours en atelier, et salles spécifiques (B104, A12, A107, A108, A111, A13, A14, A16)

◆ **Les récréations** (cf tableau 1) ; pas de changement dans les sonneries. Les récréations sont organisées par niveau :

- « Récré 1 » 9h et 14h09 : élèves du LGT (un seul niveau)
- « Récré 2 » 10h et 15h08 : élèves du LGT (un seul niveau)
- « Récré 3 » 11h et 16h17 : élèves du LP

◆ **La restauration scolaire** (cf tableau 1)

- Les élèves d'un même niveau pour le LGT déjeunent ensemble
- Les élèves sont regroupés par classe sous la conduite d'un assistant d'éducation
- Les élèves du LP déjeunent au 3ème service
- « **Service 1** » 11h : élèves du LGT (un seul niveau)
- « **Service 2** » 12h : élèves du LGT (un seul niveau)
- « **Service 3** » 13h05 : élèves du LP

◆ **Circulation des élèves dans les bâtiments :**

- Un sens de circulation est remis en place dans les bâtiments A et B (cf ci-dessous).
- Entre 7h30 et 8h, les élèves se rendent directement dans leur salle de classe.

◆ **«Espaces» élèves :** 3 espaces sont dédiés aux élèves lorsqu'ils n'ont pas cours :

- Espace Colucci : élèves de 2ndes ou 1ères (cf tableau 1)
- Espace Malala : élèves de terminales ou 1ères (cf tableau 1)
- 3 salles de permanence : élèves du Lycée Professionnel

◆ **Internat**

- Distanciation physique d'un mètre entre les lits
- Distanciation physique à la cantine

**ANNEXES**

*Tableau 1 : enseignement à distance, récréations, cantine, espaces élèves*

	2ndes	1ères	Terminales	LP
Du 25/01 au 30/01	Récré 1 Service cantine 1 Espace Colucci	Enseignement à distance	Récré 2 Service cantine 2 Salle Malala	Récré 3 + pause à 10h en atelier ou classe si besoin  Service cantine  3 Salles de permanence
Du 1/02 au 6/02	Récré 2 Service cantine 2 Espace Colucci	Récré 1 Service cantine 1 Salle Malala	Enseignement à distance	
Du 8/02 au 13/02	Enseignement à distance	Récré 2 Service cantine 2 Espace Colucci	Récré 1 Service cantine 1 Salle Malala	
Du 15/02 au 20/02	Récré 1 Service cantine 1 Espace Colucci	Enseignement à distance	Récré 2 Service cantine 2 Salle Malala	

*Les cours qui ont lieu en M4 ou M5 seront supprimés si les classes sont prévues sur ces créneaux pour le service de cantine.*

*Les devoirs surveillés des samedis sont maintenus même lors de la semaine de l'enseignement à distance.*

Tableau 2 : Salle « fixe » pour les élèves du Lycée Professionnel

Classe	3 PM	2GATL	1GA	TGA	EPC1	ECMS2
Salle	B120 et B110	B114 et B111	B115 et B112	B100	A115	A117

Classe	RICS1/ELEC1	RICS2/ELEC2	2TCI	1TC1	TTCI
Salle	B121	B113	B123	B124	B126

Plan de circulation

